



Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

Communiqué

Le Président De La Commission De L'union Africaine Condamne Avec La Plus Grande Fermeté La Tentative De Coup D'état Militaire En République Du Bénin – 7 Décembre 2025

Addis-Abeba, le 07 décembre 2025 : Le Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Mahmoud Ali Yousof, condamne fermement et sans équivoque la tentative de coup d'État militaire survenue le 7 décembre 2025 en République du Bénin. Le Président souligne que toute forme d'ingérence militaire dans les processus politiques constitue une violation grave des principes et valeurs fondamentaux de l'Union africaine.

Le Président rappelle les cadres normatifs de l'UA relatifs aux Changements Anticonstitutionnels de Gouvernement (CAG), notamment l'Acte constitutif de l'Union africaine (2000), la Déclaration de Lomé (2000), la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) et le Cadre d'Ezulwini (2009), qui rejettent catégoriquement toute intrusion militaire dans la gouvernance et consacrent la primauté de l'ordre constitutionnel et de la légitimité démocratique comme piliers de la paix et de la stabilité sur le continent.

Le Président appelle tous les acteurs impliqués dans la tentative de coup à cesser immédiatement toute action illégale, à respecter pleinement la Constitution du Bénin et à regagner sans délai leurs casernes et obligations professionnelles légitimes. Il encourage l'ensemble des parties prenantes nationales à privilégier l'unité, le dialogue et la préservation de la paix nationale.

Le Président exprime sa profonde préoccupation face à la multiplication inquiétante des coups d'État et tentatives de coups d'État dans certaines parties de la région, notant avec regret que de telles actions continuent de fragiliser la stabilité continentale, de menacer les acquis démocratiques et d'encourager des acteurs militaires à agir en dehors de tout mandat constitutionnel. Il avertit que ces tendances érodent la confiance des citoyens dans les institutions publiques, affaiblissent l'autorité de l'État et mettent en danger la sécurité collective.

Le Président réitère la position de tolérance zéro de l'Union africaine à l'égard de tout changement anticonstitutionnel de gouvernement, quel qu'en soit le contexte ou la justification. Il souligne que l'UA demeure ferme et constante dans la défense de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et de la volonté souveraine des peuples africains.

Le Président réaffirme en outre le soutien de l'Union africaine à S.E. le Président Patrice Talon, aux autorités légitimes de la République du Bénin, ainsi qu'au Peuple béninois, qui continue de démontrer son engagement envers la démocratie, la paix et la stabilité institutionnelle. L'Union africaine se tient prête, en coordination avec les partenaires régionaux et internationaux, à accompagner le Gouvernement et le Peuple du Bénin vers le rétablissement complet de l'ordre constitutionnel et le renforcement des institutions démocratiques.